



Ouverture de poste Intervenant(e) à la vie scolaire

L'intervenant(e) à la vie scolaire est sous la supervision immédiate de la direction adjointe aux élèves, mais travaillera en étroite collaboration avec tous les membres de l'équipe-école.

L'intervenant(e) à la vie scolaire devra

- veiller au bien-être et à la sécurité de nos élèves en offrant, au quotidien, une présence « plancher » auprès d'eux;
- encadrer les élèves dans le respect des valeurs de l'institution, de son *Projet éducatif* et de son *Code de vie*;
- accompagner, à court terme, les élèves qui vivent une problématique et les référer aux ressources internes ou externes appropriées lorsque nécessaire;
- intervenir en première ligne pour le respect de notre politique : *100 % intervention dans les cas de violence et d'intimidation*;
- soutenir la directrice adjointe aux élèves en prenant la responsabilité de certaines interventions et dossiers disciplinaires;
- collaborer avec nos partenaires extérieurs : infirmière scolaire, policière scolaire, organismes communautaires, etc.;
- organiser des rencontres d'information ou des ateliers de sensibilisation pour outiller nos élèves et leurs parents à faire face à diverses problématiques;
- valoriser l'engagement communautaire et humanitaire de même que le développement spirituel de nos élèves dans le prolongement du programme scolaire de l'EJM;
- élaborer et réaliser des activités pédagogiques favorisant le développement intégral de nos élèves en favorisant leur ouverture aux valeurs de notre projet éducatif ;
- participer à la mise en place de projets valorisant, à la fois, l'estime de soi et la réussite scolaire de même la santé globale de nos élèves;
- effectuer toute autre tâche connexe.

Qualifications et exigences

- DEC en techniques d'éducation spécialisée ou en travail social ou d'intervention en délinquance OU un diplôme d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité;
- démontrer une aptitude à travailler avec des adolescents;
- exercer un leadership constructif, dynamique et positif;

- faire preuve d'autonomie et d'initiative;
- respecter et promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes de la mission éducative de l'EJM;
- maîtriser l'utilisation d'un ordinateur et des logiciels de la suite Office;
- Les candidat(e)s possédant de l'expérience en éducation ou en animation auprès des adolescents seront privilégiés lors de la sélection.

Type d'emploi

Cet emploi est sur la base de 32 heures par semaine et ne se limite pas aux 180 jours de classe d'une année scolaire. Une répartition différente du temps de travail est donc à prévoir.

Rémunération

Selon l'échelle de traitement de la technicienne ou du technicien en éducation spécialisée utilisée par les centres de service scolaires, disponible sur le site du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec, et ce, dans le respect de la Loi sur l'Équité salariale. L'échelon est déterminé en fonction de l'expérience pertinente à l'emploi. De plus, le régime de pension de Retraite Québec (RREGOP) est aussi en vigueur dans notre institution.

Entrée en poste : mi-août 2022 (date à déterminer)

Conditions

Les personnes répondant aux exigences et désirant soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation expliquant leur intérêt pour ce poste à Mme Nathalie Fortier, directrice générale, avant le jeudi 30 juin 2022, 16 h, par courrier électronique à dir-gen@ejm.qc.ca

Veillez noter que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées, au plus tard, le mardi 5 juillet 2022.